

*République française*  
**COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**  
*DEPARTEMENT de la Lozère*

DE\_2020\_037

Séance du mercredi 10 juin 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/06/2020

Présents : 19

*L'an deux mille vingt et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Florence BOISSIER

Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Clara ARBOUSET, Cyril DJALMIT, Julie DELES

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Delibération pour convention de servitude - DE\_2020\_037

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le cadre des travaux de réfection de la canalisation d'eau potable de la commune.

Le tracé retenu, pour le passage et l'Aqueduc, emprunte diverses parcelles, dont des parcelles appartenant à M. JeanPierre Felgerolles ainsi que des parcelles de l'indivis de Felgerolles:

Références cadastrales: E85, E79, E82 et E81

Une convention de servitude a été proposée afin de préciser les conditions dans lesquelles s'exercent les servitudes créées.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré**

- approuve le projet de convention ci-annexé
- autorise son maire à signer cette convention, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à sa bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin

